

Séance du Conseil municipal du 18 décembre 2025

Budgets primitifs 2026

Introduction

La présente note accompagne les documents budgétaires et détaille les budgets présentés en Commission des Finances du 15 décembre 2025. Elle doit permettre à chacune et à chacun des élu(e)s- d'appréhender au mieux cet important aspect de la vie communale que constitue le budget.

Il convient de rappeler que ce budget est voté par nature et qu'il est présenté suivant la nouvelle instruction comptable M57 (qui remplace l'instruction M14) pour la ville et les budgets annexes.

Un diaporama sera également présenté lors de la séance du conseil municipal. Cette présentation illustrera l'ensemble des documents budgétaires ci-joint.

La présente note comporte donc **4 grands chapitres** :

- **A** - Quelques **commentaires** sur le **contexte général**,
- **B** - Les **grandes lignes politiques** des budgets de la ville,
- **C** - Les **chiffres** et **éléments d'appréciation** les plus significatifs sur la commune,
- **D** - Une **présentation synthétique** des différents budgets tant en **investissement** qu'en **fonctionnement**.

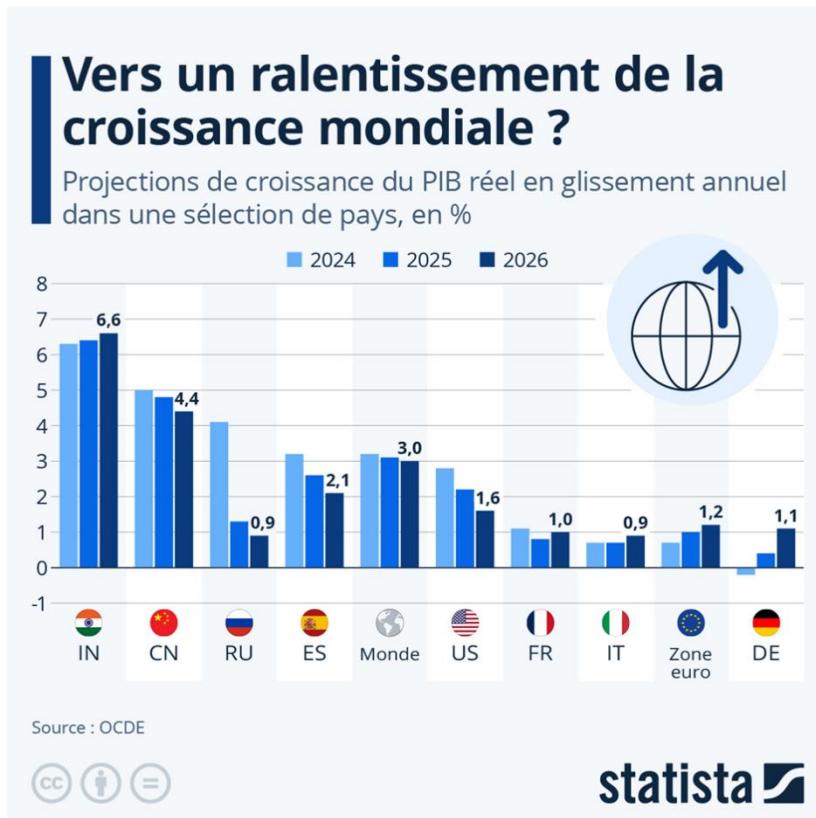
Lexique :

Md€ = milliards d'euros

M€ = millions d'euros

A – Contexte général

- L'économie mondiale s'adapte à un paysage reconfiguré par les nouvelles mesures. Les accords et remises à plat qui ont suivi la hausse des droits de douane ont calmé le jeu mais le climat global reste changeant, et les facteurs temporaires qui avaient soutenu l'activité au premier semestre 2025, les mesures d'anticipation par exemple, s'amenuisent.
- Les projections de croissance mondiale des dernières Perspectives de l'économie mondiale (PEM) sont donc révisées à la hausse. La croissance mondiale devrait ralentir, de 3,3% en 2024 à 3,2% en 2025 et 3,1% en 2026, et s'établir autour de 1,5% dans les pays avancés, et juste au-dessus de 4% dans les pays émergents et les pays en développement. L'inflation devrait poursuivre sa baisse à l'échelle mondiale, mais varier selon les pays : supérieure aux objectifs aux États-Unis, avec des aléas positifs, et modérée ailleurs.
- Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse. L'incertitude persistante, la montée du protectionnisme et les chocs sur l'offre de main d'œuvre pourraient freiner la croissance. Les vulnérabilités des finances publiques, les corrections possibles sur les marchés financiers et l'érosion des institutions pourraient menacer la stabilité.



- **Au niveau européen**, la croissance de l'économie devrait se maintenir malgré l'impact des droits de douane américains mais cela se fera au prix d'une augmentation des dépenses publiques et d'une hausse de la dette, selon le FMI.

- **La croissance** économique dans la zone euro est désormais attendue à 1,2 % cette année, au-dessus des 1% prévus en juillet et en 2026, elle est attendue à 1,1 % soit une révision à la baisse par rapport au 1,2 % initialement prévus, selon le FMI.
- Dans le même temps, avec une croissance relativement stable et une dette en hausse, l'inflation dans l'UE devrait rester proche de l'objectif de 2% de la Banque Centrale européenne (BCE). Elle devrait tomber à 2,7 % en 2024, puis à 2,2 % en 2025.
- Les contraintes sur la politique budgétaire des états membres de la zone euro sont nombreuses et les marges de manœuvre en cas de nouvelles difficultés sont très faibles. La **Banque Centrale Européenne** estime que les mesures gouvernementales pour lutter contre l'inflation représentent 1,40 % de PIB de la zone euro cette année et devraient baisser à 0,40 % l'an prochain. Le maintien des taux d'intérêt à un niveau soutenu va permettre de lutter contre l'inflation que connaît l'Europe depuis plusieurs mois.

Croissance modérée dans la zone euro, la France et l'Allemagne en retrait

Prévisions de variation du PIB en %

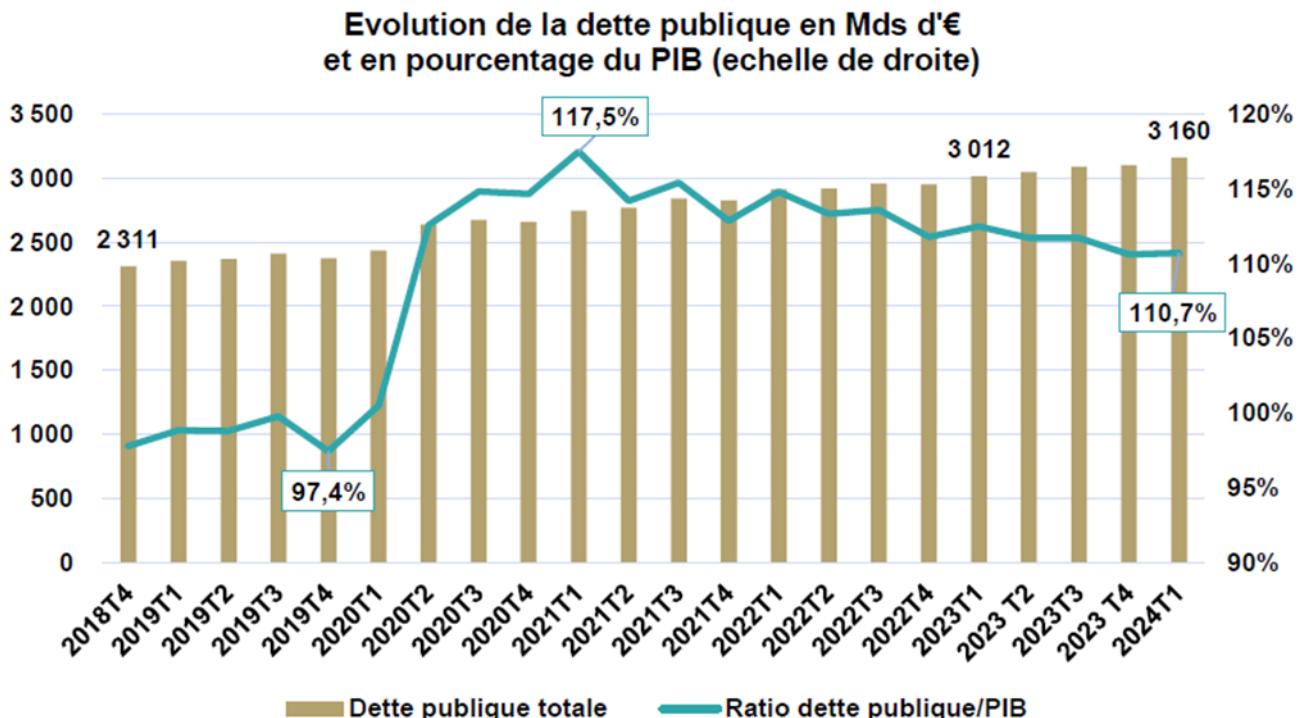
Pays	Année 2025	Année 2026
Pologne	3,3%	3,0%
Espagne	2,6%	2,0%
Grèce	2,3%	2,2%
Portugal	1,8%	2,2%
Pays-Bas	1,3%	1,2%
Suède	1,1%	1,5%
Zone euro (20)	0,9%	1,4%
Belgique	0,8%	0,9%
Italie	0,7%	0,9%
France	0,6%	1,3%
Allemagne	0,0%	1,1%

Source: Commission européenne, prévisions de printemps, publiées le 19 mai 2025



- **En France**, le gouvernement souhaite relever deux défis : *désendettement du pays et réduire le déficit, dégager des marges de manœuvre pour financer la transition écologique*. Mais c'est bien le désendettement et la réduction du déficit public qui font faire débat actuellement à l'Assemblée nationale.
- Le projet de loi de finances (PLF) pour 2026 est marqué par la lutte contre la hausse du déficit public et de l'endettement du pays dans un contexte d'incertitudes au niveau international mais surtout politiques au niveau national :
 - La prévision de croissance réalisée à 1,1 % en 2024, serait plus faible à 0,7 % du PIB pour 2025 pour s'établir à 1 % en 2026 et 1,2 % à 1,3 % les trois années d'après.
 - La prévision d'inflation serait de 1,3 % en 2026 contre 1,1 % en 2025 et se stabiliserait à 1,75 % les années suivantes.

- Le déficit public a atteint 5,8 % du PIB en 2024 contre 5,4 % en 2023. Le gouvernement table sur une baisse du déficit à 4,7 % en 2026 pour atteindre 2,8 % en 2029.
- Augmentation de la dette avec la remontée des taux d'intérêt et de l'augmentation du déficit : elle se situe à 113,2 % du PIB en 2024 et représente 3 305 milliards d'euros. La dette devrait s'accroître en 2025 pour atteindre 115,9 % du PIB à 3 461 Md€. Le gouvernement prévoit un accroissement de la dette en 2026 à 117,9 % du PIB soit 3 608 Md€ pour atteindre 118 % soit 3 933 Md€ en 2029.



➤ Parmi les mesures du PLF 2026, il faut noter :

- L'article 64 du PLF 2025 associe les collectivités territoriales à un **effort de redressement des finances publiques** (comme le prévoit la LPFP 2023-2027), avec la création du DILICO qui a été évoqué dans lors des orientations budgétaires. L'enveloppe prélevé sur 2026 serait de 1,2 Md€ dont 720 M€ pour les communes.
- Suppression du FCTVA sur les dépenses d'entretien et de la perception du FCTVA en n+1 pour les EPCI (année blanche).
- Ecrêtement de la croissance de la TVA affectée aux collectivités au titre des réformes fiscales.
- Les compensations fiscales concernant l'abattement du foncier bâti des locaux industriels font l'objet d'une minoration de 789 M€.
- Une ponction sur diverses dotations (DCRTP, FDPTP, DTCE) d'un montant de 526 M€ va permettre de financer une partie des dotations de péréquation (DSU, DSR) dont Montbrison est bénéficiaire.

- Les enveloppes des dotations d'investissement (DSIL, DETR, DPV et DSID) incorporées dans fonds unique d'investissement perdent 200 M€ à 1 416 M€.
- Le fonds vert subit une nouvelle dégradation avec une dotation de 650 M€ en 2026 contre 1,15 Md€ en 2025.
- Augmentation **progressive** du taux de cotisations employeurs à la CNRACL de 2025 à 2028 avec une seconde hausse de 3 points en 2026.
- L'enveloppe du FPIC reste inchangée à 1 milliard d'euros mais est abondé par le prélèvement sur recettes via le DILICO.
- Compte tenu de la hausse de l'inflation, le coefficient de revalorisation des bases d'imposition s'élève à **1 % fin octobre** et il ne devrait pas connaître une hausse supérieure du fait d'une inflation stagnante.
- CVAE pour les entreprises : la LF 2026 prévoit une baisse de la CVAE à hauteur de 1,1 Md€, suppression devant intervenir en 2028.

B - Grandes lignes politiques

Le **contexte** financier et économique reste très difficile en raison de l'instabilité internationale et des conséquences de la crise énergétique et politique que traverse le pays.

Par conséquent, le budget primitif prend en compte ces contraintes, la plus grande prudence reste de mise, notamment au niveau des consommations de fluides et des évolutions des prix. Pour autant, les inscriptions budgétaires présentées ont pour objectif de donner tous les moyens à l'exécutif d'aborder l'année 2026 dans les meilleures conditions :

1. **Effort d'investissement qui reste élevé avec un endettement maîtrisé** grâce une épargne nette consolidée et à une politique d'optimisation de subventions et parce que les investissements ont généré des économies de fonctionnement.
2. **Poursuite et accélération** de l'entretien des bâtiments communaux avec des sites réhabilité comme le théâtre des Pénitents ou la création du pôle enfance jeunesse et de l'espace Gégé qui vont accueillir des crèches ainsi que d'autres services publics.
3. Soutien à **l'activité commerciale** afin que soit confortée l'attractivité de la ville-centre. Après avoir embellit le centre-ville, une importante réflexion est portée sur la zone commerciale périphérique des Granges.
4. Attention portée à la qualité de **l'accompagnement des personnes fragiles**, en toute solidarité.
5. Poursuite du dispositif « politique de la Ville » dans le quartier de Beauregard.
6. Poursuite du dispositif « **Cœur de ville** » avec la déclinaison progressive du plan d'actions, notamment l'OPAH RU et la mise en exécution du plan façade.
7. Augmentation des actions pour préserver **la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens** (renforcement de la police municipale, développement de nouvelles caméras de vidéoprotection, verbalisation des incivilités (notamment routières ou déchets sur la voie publique).
8. Poursuite du plan de **sobriété sur l'énergie** et mise en plan d'un plan **sobriété eau**.
9. Intensification de la présence de la **nature en ville**, mise en place de la gestion différenciée des espaces verts et poursuite des actions pour faire de Montbrison une ville adaptée au changement climatique.

C - Chiffres et éléments d'appréciation du budget

Ainsi que cela a été évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires au Conseil Municipal du 24 novembre dernier et de la Commission des Finances du 1^{er} décembre 2025, ces budgets primitifs se présentent dans le contexte suivant :

- Comme les années précédentes, **il n'y aura pas de reprise des résultats 2025** aux budgets primitifs **2026**, ce qui entraîne une diminution de **l'autofinancement** de ces budgets, car diminués de **l'excédent de fonctionnement de 2025**.
- Ces budgets ont été **élaborés avec prudence**, en particulier au niveau de l'évaluation **des recettes de fonctionnement**. Ils pourront être **modifiés** en réévaluant, si nécessaire, les prévisions au vu des réalisations des comptes administratifs 2025 et des notifications officielles faites à la commune, en particulier en matière de **fiscalité** et de **dotations**.

La variation à la hausse, de la section de fonctionnement du budget principal, s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel, de certains frais généraux et de la subvention d'équilibre versée au budget annexe du théâtre des Pénitents.

- Hors autofinancement et amortissements, le budget principal, en section de fonctionnement, augmente de 2,98 % par rapport au BP 2025. Cette hausse reste maîtrisée.
- Les investissements du budget principal sont bien inférieurs de 2 300 000 € à ceux de l'année 2025. Cette différence s'explique en partie par la fin d'importants chantiers comme le pôle enfance et le site Gégé. Les investissements restent en adéquation avec les capacités financières de la ville.
 - L'autofinancement de l'investissement est stable et s'élève à 2 900 000 €.
 - Il faut noter qu'un abattement de 40 % continue à s'appliquer d'office sur la taxe foncière des nouvelles constructions et ce, pour une durée de deux ans.
- Le **montant de l'emprunt** prévu en section d'investissement sera réajusté compte tenu du résultat constaté au compte administratif 2025.
- Enfin, les **commentaires, l'analyse rétrospective et l'analyse prospective** ont été présentés dans le cadre du **Débat d'Orientation Budgétaire 2025** le 24 novembre dernier. Les conseillers municipaux sont invités à s'y référer.

1 - L'évolution de la construction

(1) Nombre de permis arrêté au 15 novembre 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	(1)	Total
Nbre de permis comportant création de logements	73	81	42	19	27	32		274
Nbre total de logements créés	252	307	327	37	146	82		1151
dont logements individuels	99	87	41	12	45	26		310
dont logements en collectif	153	220	286	25	101	56		841
Nbre de permis pour création de commerces/ bureaux/ locaux industriels	9	18	12	5	12	7		63

Montbrison est une ville attractive qui a réussi à produire, faire valoir et fédérer ambitions et talents. Le nombre de logements construits ces dernières années est l'un des signes de cette vitalité.

Le développement de l'économie, PME, commerces, artisanat, les projets de réaménagement urbain, la mixité sociale, l'accès aux services publics, la mise en valeur du patrimoine et des espaces, contribuent au rayonnement de Montbrison sur le territoire ligérien. Mais on constate en 2023 une baisse significative des permis de construire, notamment au niveau des logements collectifs, reflet de la crise nationale que l'immobilier connaît aujourd'hui. Une reprise des constructions est constatée sur 2024.

2 - Effectifs scolaires :

24 établissements d'enseignement :

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Maternelles	593	556	538	557	546	528	498
Primaires	1 143	1 147	1 144	1 146	1 073	1 048	1 034
S/Total	1 736	1 703	1 682	1 703	1 619	1 576	1 532
Secondaires	4 420	4 467	4 491	4 293	4 250	3 921	3 897
Autres	286	289	322	343	335	360	334
Total	6 442	6 459	6 495	6 339	6 204	5 857	5 763

Les effectifs scolaires, qui progressaient globalement jusqu'en 2022, connaissent une diminution constante et plus particulièrement lors de l'année scolaire 2023/2024 avec - 347 élèves, tous niveaux confondus. L'année scolaire en cours fait état d'une nouvelle baisse plus limitée avec - 94 élèves.

D - Présentation synthétique des budgets 2025

1 - Présentation synthétique des budgets

	2025	2026
Total des mouvements budgétaires (tous budgets) :	39 572 000	35 945 000
<i>Variation</i>	-0,24%	-9,17%

Ces **mouvements budgétaires** se répartissent ainsi :

	2025	2026
- Budget principal	32 010 000	30 050 000
<i>Variation</i>	-7,46%	-6,12%
- Régie des restaurants	947 000	1 100 000
<i>Variation</i>	4,30%	16,16%
- Résidence Séniors Comtes de Fore	835 000	880 000
<i>Variation</i>	-5,65%	5,39%
- Foyer des jeunes travailleurs	665 000	610 000
<i>Variation</i>	9,02%	-8,27%
- Théâtre des Pénitents	5 115 000	3 305 000
<i>Variation</i>	91,29%	-35,39%

Le **budget principal** se décompose lui même en :

	2025	2026
- section d'investissement	11 340 000	8 850 000
<i>Variation</i>	-20,53%	-21,96%
- section de fonctionnement	20 670 000	21 200 000
<i>Variation</i>	1,72%	2,56%

Commentaires

- Le **budget principal (section de fonctionnement)** augmente de 530 000 euros soit 2,56 %. Cette hausse, contenue, est en grande partie due à l'augmentation des charges de personnel (plus particulièrement de la CNRACL), de certaines charges à caractère général, de la subvention versée au budget annexe du théâtre des Pénitents et des charges financières avec l'encaissement début 2026 d'un emprunt de 3 M€ contracté en 2025. L'autofinancement (virement à la section d'investissement et amortissements) reste au même montant de 2 900 000 €.
- Le **budget principal (section d'investissement)** évolue de – 2 490 000 €.

Les choix opérés se veulent en adéquation avec les actuelles capacités financières d'investissement.

- **Budgets annexes :**

- - **Régie des restaurants** : le budget progresse en section de fonctionnement du fait de la hausse des charges de personnel avec un renforcement des heures de gestion en régie de recettes (mission mutualisée avec d'autres services) à la demande de la DDFiP suite au dernier audit, et d'une dotation aux amortissements supérieure. La section d'investissement progresse fortement avec le changement de la laverie pour 126 000 € qui permettra des économies d'eau et d'électricité.
- - **Résidence Séniors des Comtes de Forez** : le budget augmente du fait de l'ajustement des charges de personnel et des loyers avec la redevance pour réfection des façades. Le bâtiment revenant dans le giron de la ville en septembre 2028, ces redevances sont cumulées sur les trois prochaines années afin d'être soldées fin 2028. La section d'investissement comprend pour moitié les cautions d'entrée et de sortie des lieux ainsi que la rénovation d'appartements.
- - **Foyer des Jeunes Travailleurs Guy IV** : le budget de fonctionnement diminue de 30 000 € du fait d'une baisse des charges à caractère général ainsi que des intérêts d'emprunt avec un taux du livret A qui est passé de à 1,7 % contre 2,4 %. Les investissements ne sont pas significatifs.
- - **Théâtre des Pénitents** : le budget global diminue fortement du fait de la fin des travaux de rénovation.
La section de fonctionnement augmente légèrement avec l'embauche d'un contrat à durée à déterminé pour la réouverture et un complément d'heures pour l'entretien du site.
Les subventions de la Région, du Département et de LFA sont maintenues au même niveau, la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la ville s'élevant à 805 000 € contre 450 000 € en 2025 car elle comprend le remboursement de l'annuité d'emprunt et l'augmentation de la dotation aux amortissements. L'emprunt a été contracté en 2025, à hauteur de 3 M€ avec un taux d'intérêt indexé sur le Livret A sur une durée de 25 ans.

Le budget principal 2026 peut s'analyser par comparaison avec le budget primitif 2025 :

2 – Présentation par nature de la section de fonctionnement :

a) - L'évolution des recettes

	BP 2025	BP 2026	VARIAT
Remboursements s/rémunérations	210 000	150 000	-28,57%
Recettes tarifaires	1 825 000	1 960 000	7,40%
Impôts et taxes	13 130 000	13 600 000	3,58%
Dotations subventions	4 550 000	4 400 000	-3,30%
Locations remboursements frais	555 000	680 000	22,52%
Divers	400 000	410 000	2,50%
TOTAL	20 670 000	21 200 000	2,56%

Les recettes sont en hausse (+350 000 € soit 2,56 %).

1. Les **recettes tarifaires** (ou produits des services) restent stables pour différents services (cimetières, musée, sport). Les remboursements des salaires et charges annexes qui sont inscrits dans cette rubrique, correspondent à ceux inscrits dans les budgets annexes, le tout progressant de 135 000 €.

2. La Fiscalité : l'évolution des **bases d'imposition** en 2026 est prévue à hauteur de :

- a. 1 % pour la revalorisation des bases prévue par l'Etat
- b. 0 % en variation physique des bases de foncier non bâti
- c. 1 % en variation physique des bases du foncier bâti

Les **produits fiscaux** ont été estimés à près de **10 millions d'euros** (Tableaux ci-dessous).

Les bases et les produits :

TAXES	BASES			TAUX		PRODUITS			
	Notifiées	Estimées	ECART			Notifiées	Attendus	ECART	VARIAT
	2025	2026	2025	2026	2025	2026			
TH résidences 2d	1 740 400	1 728 000	-12 400	15,14%	15,14%	263 497	261 619	-1 877	-0,71%
FB	24 204 000	24 680 000	476 000	35,65%	35,65%	8 628 726	8 798 420	169 694	1,97%
Coef correcteur						1 128 680	1 089 264	-39 416	-3,49%
FNB	148 700	150 000	1 300	32,90%	32,90%	48 922	49 350	428	0,87%
TOTAUX	26 093 100	26 558 000	464 900			10 069 825	10 198 653	128 828	1,28%
ALLOC COMPENSATRICE FB -FNB						409 746	370 000	-39 746	-9,70%
TOTAL ALLOC COMPENSATRICES						409 746	363 000	-46 746	-11,41%
TOTAUX						10 479 571	10 561 653	82 082	0,78%

Les dotations de l'Etat sont également estimées avec grande prudence.

Le montant de la DGF, qui a été chiffré à 3 425 000 € (contre 3 482 000 € au BP 2025) reste globalement stable.

La DGF se décompose en :

- o Dotation forfaitaire pour 1 790 000 € (1 792 000 € au BP 2025)
- o Dotation de Solidarité rurale pour 510 000 € (550 000 € au BP 2025)
- o Dotation de Solidarité Urbaine pour 765 000 € (740 000 € au BP 2025)
- o Dotation Nationale de Péréquation pour 360 000 € (400 000 € au BP 2025).

Par principe de prudence, **aucune évolution du nombre d'habitants n'a été prise en compte**. Le nouveau chiffre de population sera publié au journal officiel de fin décembre 2025. Il convient également de noter les sommes versées par Loire Forez agglomération au titre de l'**attribution de compensation de fonctionnement (AC)** pour 2 154 000 €.

b) - L'évolution des dépenses (2,56 %) - autofinancement inclus :

	BP 2025	BP 2026	Variat
Achats fournitures	1 640 000	1 456 000	-11,22%
Location, entretien, charges ext	1 093 000	1 154 000	5,58%
Services extérieurs	841 000	916 000	8,92%
Impôts et taxes	126 000	134 000	6,35%
chapitre 011	3 700 000	3 660 000	-1,08%
Charges de personnel (chap 012)	10 600 000	10 860 000	2,45%
Participations. Subventions (chap65)	3 200 000	3 540 000	10,63%
Intérêts dette (chap 66)	260 000	235 000	-9,62%
Charges exceptionnelles (chap 67)	10 000	5 000	-50,00%
Total des charges réelles	17 770 000	18 300 000	2,98%
Autofinancement (chap 023 et 042)	2 900 000	2 900 000	0,00%
TOTAL	20 670 000	21 200 000	2,56%

Un lexique est en fin de la présente note pour donner le détail des types de dépenses dans chaque sous-chapitre.

1. Le poste « **achats fournitures** » passe de **1 640 000 euros à 1 456 000 €**, en forte diminution de **11,22 %**.
Cela s'explique essentiellement par l'ajustement des coûts de l'énergie pour 2026 aux consommations 2025 :
 - o Electricité : de 700 000 € à 550 000 €, avec un prix du MWH qui devrait diminuer entre 15 % et 20 % d'après le syndicat intercommunal d'énergie.
 - o Chauffage : reste stable à 300 000 €.
 - o Carburant : - 10 000 € soit - 4,90 % pour un montant total de 97 000 €.
 - o Vêtements de travail : le marché de renouvellement des vêtements a été signé en fin d'année 2025, leur livraison ayant lieu cette fin d'année.
2. Les charges « **locations, entretien et charges extérieures** » (comptes 61) sont en hausse (+ 61 000 euros) à 1 154 000 euros. Cette augmentation est essentiellement due aux postes « maintenance », des divers comptes d'entretien (bâtiments, réseaux, véhicules) et des études de l'opération Cœur de ville. Une hausse du poste d'assurance est provisionnée à hauteur de 7 000 €. A noter que certains postes sont en diminution : location immobilières (-7 000 €), entretien bâtiments et réseaux (- 15 000 €).
3. Le chapitre « **services extérieurs** » progresse **de 8,92 %** avec des ajustements sur les postes « Divers » avec des prestations environnementales, l'augmentation du poste « honoraires » avec l'accompagnement du plan façade, les frais de déplacements avec « la prime mode doux » et le nettoyage de certains bâtiments par des prestataires extérieurs.

4. Les **frais de personnel** (Chapitre 012) passent de **10 600 000 euros** à **10 860 000 euros**.

Cette augmentation est due principalement à :

- Une provision d'une éventuelle augmentation du point d'indice de 0,50% au mois de juillet,
- Le recrutement d'un agent au service de la police municipale
- Le renfort pour la gestion des régies de recettes
- L'embauche d'un agent au pôle enfance affecté à la crèche mais financé à 90 % par le délégataire
- La mise en stage d'agents contractuels
- Le maintien d'une provision pour remplacements maladie
- La forte évolution du taux de charges patronales retraite
- La prise en charge de cotisation Assedic pour deux agents ayant quitté la collectivité.

Le budget 2026 prend également en compte les éléments suivants :

- o L'effet « évolution des carrières » (Glissement Vieillesse Technicité : changements d'échelons et de grades)
- o Les départs en retraite, qui feront l'objet d'un examen attentif avant la décision à prendre de remplacer totalement, partiellement ou de redéployer, voire de ne pas procéder à un nouveau recrutement.
- o La poursuite des participations à verser à LFA concernant la mutualisation de divers services.

Les participations, contingents et subventions s'élèvent à 3 540 000 € (+ 10,63 %).

- o Les **subventions aux associations** s'élèvent à 1 410 000 € et sont maintenues au même niveau.
- o Le financement, par le biais de **subventions d'équilibre**, des déficits des budgets annexes (Résidence Seniors, Théâtre des Pénitents et FJT) et du CCAS qui sont en progression du fait de l'ajustement des dépenses de personnel, et plus particulièrement de celui du théâtre ou la subvention d'équilibre couvre le remboursement de l'emprunt, le renfort en contrat à durée déterminée et l'augmentation des dotations aux amortissements.
- o Le poste des **intérêts de la dette** s'élève à 235 000 €. Il comprend aux intérêts des anciens emprunts ainsi que ceux du nouveau de 3 000 000 € contracté en 2025 et encaissé début 2026, taux du livret A avec une durée de 25 ans.

5. Les charges exceptionnelles font l'objet d'une ouverture de crédit de 5 000 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors autofinancement) augmentent de manière maîtrisée de 2,98 %.

3 - Présentation par fonction de la section de fonctionnement :

Les montants figurant dans les tableaux ci-après ont été retravaillés pour permettre une comparaison valable.

a) - L'évolution des recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2025	BP 2026
Services généraux	490 500	488 600
Sécurité	45 000	45 000
Enseignement - formation	971 000	963 000
Culture - vie sociale - jeunesse - sports et loisirs	527 500	610 000
Santé - action sociale	888 000	865 500
Aménagement des territoires et de l'habitat	112 000	110 000
Action économique	368 000	385 900
Transports	137 000	135 000
Chapitre financier	17 131 000	17 597 000
TOTAL	20 670 000	21 200 000

- Chapitre 0 **Les services généraux.** Ce chapitre comprend les remboursements d'assurances maladie, la mutualisation avec LFA pour la mise à disposition de personnel par la Ville, les dotations de recensement et des titres sécurisés.
- Chapitre 1 **Sécurité** : il s'agit de la recette concernant la mutualisation de la police municipale avec les communes environnantes.
- Chapitre 2 **Enseignement – formation** : participation des communes extérieures pour les élèves scolarisés en primaire à Montbrison pour 85 000 €, périscolaire 240 000 €, participation pour l'utilisation des équipements sportifs par le Département 25 000 € et la Région 30 000 €, la refacturation des salaires du budget annexe de la régie des restaurants.
- Chapitre 3 Le chapitre **culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** : Il comporte la prise en compte du remboursement des salaires du théâtre (310 000 €) par le budget annexe. Ce chapitre comprend également les recettes se rapportant au musée pour 20 000 €, les salles de sports pour 86 000 €, le centre de loisirs pour 76 000 € ainsi que les diverses activités pour la jeunesse (espaces jeunes, MJC, activ'été...) pour 93 000 €.
- Chapitre 4 **Santé et action sociale** : des recettes du contrat enfance pour le jardin d'enfants, pour 130 000 €, les refacturations des salaires du budget annexe du FJT pour 260 000 € et de la RSCF pour 310 000 €.
- Chapitre 5 **Aménagement du territoire et habitat** : Il s'agit des loyers des immeubles pour 40 000 € et les espaces verts pour 70 000 €.
- Chapitre 6 **Action économique** : Il s'agit des loyers des immeubles commerciaux, industriels pour 156 100 €, des recettes du camping pour 80 000 € et les droits de place des marchés et terrasses pour 147 000 €.

Chapitre 8 **Transports** : ce chapitre comporte essentiellement les produits divers sur la voirie versés par Loire Forez agglomération : voirie 120 000 € et les recettes des transports scolaires pour 15 000 €.

Chapitre 01 **Services financiers** : il s'agit des dotations, produits des impôts et taxes, attribution de compensation ainsi que toutes les opérations qu'il n'est pas possible de ventiler.

Les autres impôts et taxes (taxe sur l'électricité et taxes additionnelles aux droits de mutation) s'élèvent à 810 000 €.

- L'évolution des dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2025	BP 2026	VARIAT
Services généraux	5 704 650	5 789 630	1,49%
Sécurité et salubrité	449 200	486 300	8,26%
Enseignement - formation	3 427 900	3 590 170	4,73%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 179 350	3 664 000	15,24%
Santé et action sociale	2 078 900	1 884 600	-9,35%
Aménagement des territoires et habitat	797 500	772 600	-3,12%
Action économique	384 700	408 200	6,11%
Environnement	482 500	468 500	-2,90%
Transports	989 300	984 000	-0,54%
Chapitre financier	3 176 000	3 152 000	-0,76%
TOTAL	20 670 000	21 200 000	2,56%

Chaque année, il est procédé à un ajustement dans **la répartition analytique des salaires et charges sociales** des agents, pour correspondre au plus près de la réalité. A cela s'ajoutent les variations significatives des postes électricité et gaz, ce qui explique principalement les variations au sein des chapitres.

Chapitre 0 Ce chapitre des **Services généraux**, qui représente **27 % du budget de fonctionnement** et comprend :

- L'administration générale et les ateliers du CTM pour 4 809 830 €
- L'Etat civil pour 341 400 €
- La communication et les frais d'impression de l'ensemble des services de la collectivité ainsi que les fêtes et cérémonies pour 337 800 €
- Les cimetières pour 40 700 €
- L'assemblée locale (indemnités et frais de formation des élus) pour 259 900 €.

Chapitre 1 **Sécurité-salubrité** comprend la police municipale pour 463 900 € et le secteur salubrité publique pour 22 400 €.

Chapitre 2 Ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses liées à l'**enseignement** avec les écoles maternelles et primaires publiques. Les crédits scolaires, calculés par élève, sont stables et les frais de fluides (électricité, chauffage, eau) et autres dépenses (entretien des bâtiments...) ont été affectés à chaque établissement. A noter dans ce chapitre, les dépenses relatives aux salaires de la régie des restaurants.

Chapitre 3 Ce chapitre est assez important car il regroupe la **Culture**, la **jeunesse**, les **sports et loisirs**. La **culture** regroupe les dépenses du musée pour 400 100 €, le patrimoine pour 39 700 €, les dépenses de salaires et la subvention d'équilibre du théâtre pour 1 134 000 €. Les salles de sports et stades représentent 333 500 €, le centre de loisirs 260 100 € et les autres activités pour les jeunes (activ'été, espaces jeunes, subventions aux associations...) 401 900 €.

Chapitre 4 Le chapitre **Santé et action sociale** regroupe l'ensemble des dépenses des actions sociales (maison des permanences, action sociale) pour 325 900 €, jardins d'enfants et crèches pour 250 200 €, les actions en faveur des personnes âgées (dont les salaires et subventions d'équilibre à la Résidence Séniors) pour 570 200 €, les personnes en difficulté avec les logements de secours, la subvention versée au CCAS pour 190 000 € et les interventions sociales pour 525 500 €

Chapitre 5 **Aménagement des territoires et habitat** : Il comprend principalement les dépenses liées aux espaces verts pour 750 000 €.

Chapitre 6 **Action économique** : Il s'agit des dépenses relatives à l'action cœur de ville pour 193 800 €, celles des bâtiments industriels et commerciaux pour 61 000 €, le camping pour 131 300 €.

Chapitre 7 **Environnement** : collecte des déchets pour 115 000 € et service nettoiement pour 353 500 €.

Chapitre 8 **Transports** : Ce chapitre comprend les dépenses (y compris le personnel) :
- de la voirie 778 000 €,
- relatives aux transports scolaires 151 000 €,
- relatives au déneigement, dératisation et signalisation pour 55 000 €.

Chapitre 01 **Chapitre financier** : comprend :

- les intérêts de la dette et commissions pour 232 000 €,
- les dotations aux amortissements pour 2 500 000 €,
- les pertes sur créances irrécouvrables pour 20 000 €,
- le virement à la section investissement pour 400 000 €.

4 - Présentation par nature de la section d'investissement :

– Détail des recettes et des dépenses d'investissement

A - SECTION D'INVESTISSEMENT

	2025	2026
	11 340 000	8 850 000

Elle comprend en dépenses :

- Les études et subventions d'équipement (cpt 20)	1 234 000	1 647 000
- les acquisitions et travaux (cptes 13, 21 et 23)	8 366 000	5 653 000
- le remboursement de la dette en capital (cptes 16)	1 350 000	1 140 000
- les amortissements de participations (cpt 10 et 28)	390 000	410 000

Le financement est assuré par :

	2025	2026
- les subventions et participations (cpt 13)	840 000	1 450 000
- les dotations et participations à des travaux d'équipement (cpt 10 FCTVA, TLE cpt 21), opérations d'ordre (cpt 20)	1 000 000	1 100 000
- les créances (cpt 27) et cessions (024)	0	900 000
- l'emprunt (cpt 16)	6 600 000	2 500 000
- l'autofinancement (cpt 021) et les amortissements (cpt 28)	2 900 000	2 900 000

Commentaires

- Les montants ci-dessus sont exprimés hors reports. Ceux-ci seront repris dans le courant de l'année 2025 par décision modificative.
- Les **investissements** (comptes 20, 21 hors opérations d'ordre) s'élèvent à **7 300 000 euros** contre **9 600 000 euros** inscrits en 2025 du fait que d'importants chantiers (pôle enfance, site Gégé...) se sont terminés.
- Les **études, logiciels et fonds de concours** (cpt 20) comprennent notamment :
 - Des renouvellements de licences informatiques et logiciels (50 000 €)
 - Une attribution de compensation d'investissement (354 000 €) et un fonds de concours (200 000 €) versés à Loire Forez agglomération dans le cadre de travaux de voirie.
 - D'éventuelles acquisitions d'immeubles dans le cadre de l'OPAH RU pour 140 000 €.
 - Deux fonds de concours : la laverie de la régie des restaurants (95 000 €), la fin des travaux au théâtre (165 000 €) et les subventions accordées dans le cadre du plan façade (450 000 €).
 - Des travaux d'enfouissement de réseaux dans divers quartiers de la ville (150 000 €)
- Les **travaux et acquisitions** (comptes 21) s'élèvent à 5 653 000 € (+ 410 000 € d'opérations d'ordre).
- La liste des investissements figure ci-dessous

Investissements ville 2026		
AC Investissement enveloppe voirie versée à LFA		354 000
Programme émulsions et enrobés opérations diverses		200 000
Fonds de concours voirie versé à LFA		200 000
Etude de stationnement et circulation		80 000
Rue St Jean pose d'une arche		10 000
Parvis théâtre des Pénitents		50 000
Feux tricolores		53 000
Signalétique et mobiliers urbains divers et parcours patrimoine		25 000
Bornes pour sécurisation		10 000
Vidéo protection		58 000
Opération cœur de ville, OPAH RU, plan façade		610 000
Extensions et enfouissements de réseaux électriques		200 000
Achats terrains et bâtiments divers		80 000
Sous total Voirie - Urbanisme - Espaces verts		1 930 000

Groupe scolaire Moingt : achat matériel et mobilier	7 000
Restaurant scolaire de Moingt : provision éventuels travaux	5 000
Groupe scolaire Estiallet : réfection toiture dont photovoltaïque, matériel et mobilier	135 600
Groupe scolaire Brillié : aménagement paysagé de la cour et du terrain annexe, matériel, mobilier	143 000
Maternelle Beauregard : création d'un muret, matériel et mobilier	30 400
Ecole Chemin rouge : aménagement paysagé de la cour, matériel et mobilier	119 000
Centre social : protections solaires façade sud	30 000
Centre Paul Cézanne : périscolaire Eurecah : études et travaux	200 000
Pôle enfance de Beauregard : fin des travaux	800 000
Travaux et achats matériels divers	10 000
Sous total Education et Jeunesse	
1 480 000	

Gymnase Dubruc : badges d'entrée et provision pour travaux	6 000
Gymnase Daval : dépose désenfumage	15 000
Gymnase Cherblanc : vestiaires, hall et douches, badges d'entrée	73 000
Gymnase Iris : aménagements extérieurs, clôtures	10 000
Stade de la Madeleine : réhabilitation des vestiaires	375 000
Terrain des Jacquins : aménagements extérieurs	25 000
Espace multisports de Beauregard : réfection	20 000
Musée : restauration des collections, achat de matériel et jouets Gégé	14 000
Centre P. Boulez : achat de chaises	4 000
Mobiliers et matériels	8 000
Sous total Culture et Sports	
550 000	

La Diana : travaux de sécurité, mise aux normes et reprise de la façade	610 000
CTM nouveau : achat terrain et études	550 000
Acquisitions immobilières pour création de parkings	460 000
Maison des permanences : travaux agrandissement locaux de la mission locale	370 000
Divers matériels, mobiliers	202 500
Théâtre : fonds concours fin de travaux	165 000
Camping : acquisition de deux hébergements, travaux aménagements extérieurs	140 000
Maison de la radio : études et travaux de réfection	126 000
Bâtiment rue des Jardins : travaux d'aménagement	100 000
Local Laplatte : travaux de confort thermique	100 000
Régie restaurants : fonds de concours pour remplacement de la laverie	95 000
Hôtel de ville : climatisation 3ème étage, porte automatique du 1er étage, isolation des murs	81 000
Collégiale : lancement des études	50 000
Cimetières : reprises de tombes et du Carré n° 4	39 500
MJC : réfection de la cuisine	30 000
Espace des associations : achat d'un tatami et d'un sac de frappe	22 000
Château Lachèze : étude devenir du site	15 000
Serres municipales : Toiles pour serres	10 000
Toilettes publiques : provision pour travaux	6 000
Tecnimodern : armoire de sécurité pour produits dangereux	3 000
EJS : mobilier	3 000
Monument aux morts de Moingt : reprise des gravures	2 000
Sous total Patrimoine et Bâtiments divers	3 180 000

Matériel de transport	65 000
Informatique	95 000
Sous total véhicules, informatique	160 000

Total général ville **7 300 000**

Investissements Agglo voirie (enveloppe ville de Montbrison)	817 000
Total général ville + agglo	8 117 000

Investissements autres budgets annexes	
Réfections de studios à la RSCF, FJT divers matériel	12 000
Régie restaurants et théâtre des Pénitents : acquisition de matériels laverie et fin des travaux d'aménagement du théâtre	2 222 000
Total général ville + agglo + budgets annexes	10 351 000

- En recettes, le montant des **subventions d'investissement et des participations** (compte 13) attendues concerne notamment :
- Les amendes de police : 100 000 € et les subventions pour 1 350 000 €.
- Les participations et dotations (compte 10) comprennent le FCTVA pour 900 000 € (estimation par rapport aux investissements mis en paiement fin novembre 2025) et la Taxe d'Aménagement pour 200 000 €.
- Les cessions d'immobilisations pour 900 000 €.
- L'**emprunt d'équilibre** (compte 16), **avant reprise des résultats 2025**, est prévu pour 2 500 000 €.
- L'**autofinancement, sans reprise des résultats**, est prévu à hauteur de 2 900 000 € dont 400 000 € de virement à la section d'investissement.

5) - Présentation par fonction de la section d'investissement :

a) - L'évolution des recettes

CHAP	LIBELLE	2025	2026
0	Services Généraux	378 000	
1	Sécurité et salubrité publiques	109 000	
2	Enseignement		195 000
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	260 000	1 125 000
4	Santé et action sociale	6 000	30 000
5	Aménagement des territoires et habitat		
6	Action Economique		
8	Transports		
9	Action Economique		
01	Dotations	1 000 000	1 100 000
01	Emprunts	6 600 000	2 500 000
01	Impôts et taxes non affectés	87 000	100 000
01	Autofinancement	2 900 000	2 900 000
01	Produits de cessions	0	900 000
TOTAL		11 340 000	8 850 000

On retrouve ventilés :

- Au chapitre 3 Culture, vie sociale... : la participation de l'Etat pour le théâtre antique
- Au chapitre 4 Santé action sociale : la maison des permanences pour 60 000 € et le pôle enfance pour 1 065 000 €
- Au chapitre 8 Transports : îlot de fraicheur ex FJT pour 30 000 €
- Au chapitre 01 **Dotations** : le FCTVA pour 900 000 euros, la taxe d'aménagement pour 200 000 €
- Au chapitre 01 **Emprunt**, l'emprunt d'équilibre prévu pour 2025 pour 2 500 000 € mais qui sera réajusté à la baisse par décision modificative suivant le résultat dégagé au compte administratif 2025.
- Au chapitre 01 **Impôts et taxes non affectés**, le produit des amendes de police.
- Au chapitre 01 **l'autofinancement** pour 2 900 000 euros dont 400 000 € de virement à la section d'investissement et 2 500 000 € d'amortissements.
- Au chapitre 01 **les cessions** pour 900 000 €

b) - L'évolution des dépenses par fonction

Le chiffrage des investissements est donné, en détail, pages 17 à 19

CHAP	LIBLE	2025	2026
0	Services Généraux	562 000	1 839 000
1	Sécurité et salubrité publiques		8 000
2	Enseignement	399 000	547 000
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	1 491 000	1 660 500
4	Santé et action sociale	4 162 000	1 182 000
5	Aménagement des territoires et habitat	823 000	660 000
6	Action Economique	159 000	283 500
8	Transports	2 004 000	1 120 000
TOTAL		9 600 000	7 300 000
01	Remboursement de la dette + reprise subv	1 740 000	1 550 000
TOTAL GENERAL		11 340 000	8 850 000

Chapitre 0 Services généraux : - Achat de matériels et logiciels informatiques – Cimetières : reprise des tombes et du Carré n°4 - Mairie : réfection climatisation 3^{ème} étage, changement porte automatique du 1^{er} étage, isolation des murs, - Achat terrain nouveau CTM – Bâtiment rue de Laplatte : aménagement – Acquisitions immobilières pour aménagement de parkings – Maison de la colline du Calvaire : travaux de réfection.

Chapitre 2 Enseignement :

Ensemble des écoles : achat de matériels informatiques, mobiliers et matériels.
 Ecole Estiallet : réfection de la toiture et du photovoltaïque
 Groupe scolaire Brillié : aménagement paysagé du terrain annexe et de la cour
 Maternelle de Beauregard : aménagement d'un muret
 Ecole Chemin Rouge : végétalisation de la cour tranche n° 2
 Restaurant scolaire site Gégé : provision pour éventuels travaux.

Chapitre 3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs :

Musée d'Allard : restauration des collections, achat de matériels et jouets
 Centre P. Boulez : achat de chaises
 La Diana : travaux de sécurité, reprise des façades
 MJC : réfection de la cuisine
 Eureka : construction du bâtiment
 Centre social : protections solaires façade sud
 Gymnase Dubruc : badges d'entrée
 Gymnase Daval : dépose du désenfumage
 Gymnase Cherblanc : réfection des vestiaires et des douches
 Gymnase Iris : clôtures extérieures
 Stade de la Madeleine : réhabilitation des vestiaires
 Terrain des Jacquins : aménagement extérieur
 Achats de matériels et mobiliers divers.

Chapitre 4 Santé et action sociale :

Crèche Gégé : provision pour d'éventuels compléments de travaux
 Pôle enfance : fin des travaux de construction
 Maison des permanences : travaux agrandissement locaux mission locale

Chapitre 5 Aménagement territoires et habitat :

Travaux au camping, opération cœur de ville avec les éventuelles acquisitions de fonds de commerce et des fonds de concours du plan façade.

Chapitre 8 Transports :

Programme enrobés et émulsions - Travaux de voiries effectués par LFA avec versement d'une attribution de compensation d'investissement – Enfouissement de réseaux de diverses rues - Bornes de sécurité – Achats de terrains – Extension réseaux électriques – Vidéo protection – Mobilier divers.

5 - Les ratios du BP (source DGCL)

- Les 11 ratios ci-dessous font partie des informations obligatoires du budget primitif. Considérés seuls, ils ont peu de signification. Il convient donc de les comparer avec ceux des communes de même importance démographique que Montbrison (communes de 10 à 20 000 habitants). Il est néanmoins à considérer que Montbrison est placée dans l'obligation de devoir supporter des charges « de centralité » alors que telle ou telle ville de la même strate n'aurait pas à prendre en compte les mêmes charges.
- Il convient également d'analyser l'évolution de ces ratios dans le temps. Ce sont donc les ratios du BP qui sont indiqués, mais ceux-ci ne sauraient être comparés d'une manière stricte avec ceux des CA : ils ne sont portés que pour indiquer une tendance.

RATIOS DU BP	BP 2025	BP 2026	Strate CA 2024
	Montbrison	Montbrison	
1. Dépenses fonctionnement/Pop. (E/Hab)	1 068	1 098	1 363
2. Produit des impositions directes /Pop. (Euro/Hab)	592	618	675
3. Recettes fonctionnement /Pop. (Euro/Hab)	1 219	1 248	1 467
4. Dépenses équipement brut /Pop. (Euro/Hab)	577	438	421
5. Encours de la dette au 31/12/Pop. (Euro/Hab)	734	671	803
6. Dotation globale de fonctionnement (DGF) /Pop. (Euro/Hab)	209	206	182
7. Dépenses de personnel /dépenses réelles fonctionnement (%)	59,65%	59,34%	59,03%
9. Dépenses fonctionnement + Rbt dette capital/recettes réelles fonctionnement	93,29%	93,51%	96,53%
10. Dépenses équipement brut/recettes réelles fonctionnement (%)	47,34%	35,11%	28,09%
11. Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	60,24%	53,77%	53,57%

Commentaires sur les ratios ci-dessus

- Les **dépenses de fonctionnement** augmentent entre 2025 et 2026 du fait de l'ajustement des charges de personnel et des charges de gestion courante. Les dépenses restent très inférieures aux chiffres de la strate : 1098 €/h contre 1 363 €/h.
- Le **produit des impôts directs** augmente du fait d'une évolution des bases et le ratio reste inférieur à celui de la strate.
- Les **recettes de fonctionnement**, qui incluent le produit des impôts directs, augmentent mais sont inférieures à celles de la strate.
- Les **dépenses d'équipement** diminuent en 2026 par rapport à 2025, elles restent supérieures à celles du ratio de la strate.
- L'**encours de la dette** baisse par rapport à 2025 et reste inférieur au ratio de la strate.
- Le **taux des dépenses de personnel** est légèrement supérieur aux communes de même importance bien que la ville de Montbrison gère en régie un nombre significatif de services à la population. Il s'agit du taux brut, c'est-à-dire non déduits les remboursements des budgets annexes. Le taux net, déduction faite des refacturations aux budgets annexes, s'élève à **50,05 %** des charges réelles de fonctionnement et à **49,58 %** du budget total de fonctionnement.

6 - LES BUDGETS ANNEXES

BUDGET DE LA REGIE RESTAURANTS

2025	2026
------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total :	22 000	140 000
-------------------------------------	---------	---------------	----------------

Elle comprend en dépenses :

- acquisition matériels et logiciels (cptes 20 et 21)	20 000	132 000
- amortissement des subventions d'investissement (cptes 139)	2 000	8 000

Le financement est assuré par :

- subvention fonds de concours (cpt 13)	0	95 000
- amortissement du matériel (cpt 28)	22 000	45 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total :	925 000	960 000
--------------------------------------	---------	----------------	----------------

Dépenses

- Charges à caractère général	415 000	420 000
- Charges de personnel	485 000	490 000
- Autres dépenses	3 000	5 000
- Autofinancement	22 000	45 000

Recettes

- Produits de gestion courante	693 000	710 000
- Dotations, Subventions, Participations, ICNE	232 000	250 000

Commentaires :

- L'investissement concerne le changement de la laverie.
- Le budget de fonctionnement augmente légèrement du fait de la hausse des charges de personnel, de la progression des dotations aux amortissements et du coût plus élevé des denrées alimentaires par l'inflation et sur des labels « bio » ou en circuit court.
- La subvention d'équilibre pour les repas vendus en dessous du coût de production est comme l'année dernière, versée par le budget principal.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre des repas servis à la régie depuis 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (1)
RSCF	17 822	15 669	13 274	13 404	13 352	12 611
Extérieurs	9 782	9 957	13 269	14 784	17 210	16 456
Scolaires	54 628	77 130	81 685	88 534	85 445	77 387
CLPC/Jard enf.	6 865	9 711	8 891	9 802	8 955	7 680
Total	89 097	112 467	117 119	126 524	124 962	114 134

(1) Données communiquées au 30 novembre 2025

On peut observer que le nombre de repas ne cesse d'augmenter mise à part l'année 2020 fortement impactée par les périodes de confinement. L'année 2024 a connu une baisse de repas au niveau des scolaires mais une fréquentation supérieure des personnes extérieures.

BUDGET RESIDENCE SENIORS COMTES DE FOREZ

2025	2026
------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total :	20 000	30 000
-------------------------------------	----------------	---------------	---------------

Elle comprend en dépenses

- Des travaux rénovations studios (cpté 21)	10 000	7 000
- les cautions reversées et reprise d'amort subventions	10 000	23 000

Le financement est assuré par :

- Autofinancement	10 000	20 000
- Cautions	10 000	10 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total :	815 000	850 000
--------------------------------------	----------------	----------------	----------------

Dépenses

- Charges à caractère général	480 000	500 000
- Charges de personnel	315 000	325 000
- Dotation aux amortissements et divers	20 000	25 000

Recettes

- Produits de gestion courante	780 000	810 000
- Dotations, Subventions, Participations	35 000	40 000

Commentaires

- Les investissements sont limités à des réfections d'appartements.
- Le budget de fonctionnement progresse en 2025 en raison de l'augmentation du poste « loyer » ou est intégrée une majoration des remboursements de l'emprunt étalée sur 3 années du fait du transfert de propriété du bâtiment fin 2028.

BUDGET DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

2025	2026
------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total :	135 000	110 000
-------------------------------------	----------------	----------------	----------------

Elle comprend en dépenses :

- le remboursement de la dette en capital (cptes 16)	75 000	77 000
- les cautions reversées	12 000	20 000
- des travaux et matériels (cpte 21)	40 000	5 000
- opérations d'ordre	8 000	8 000

Le financement est assuré par :

- les cautions encaissées	9 000	15 000
- fonds concours budget principal	30 000	
- autofinancement	96 000	95 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total :	530 000	500 000
--------------------------------------	----------------	----------------	----------------

Dépenses

- Charges à caractère général	110 000	100 000
- Charges de personnel	275 000	275 000
- Charges Financières	45 000	30 000
- Virement - amortissements	100 000	95 000

Recettes

- Revenus des immeubles, subvention d'équilibre	405 000	355 000
- Revenus autres organismes	117 000	137 000
- opérations d'ordre	8 000	8 000

Commentaires

- Le budget investissement inclut principalement les remboursements du capital des emprunts ainsi que d'éventuels travaux et acquisitions de matériels et mobilier, financée par un fonds de concours versé par le budget principal.
- La section de fonctionnement diminue notamment au niveau de quelques charges à caractère général mais surtout au niveau des intérêts d'emprunt avec la baisse du taux du livret A passé à 1,70 % au lieu de 2,4 % en 2025.
- Les revenus locatifs restent estimés avec prudence.

BUDGET DU THEATRE DES PENITENTS

2024	2025	2026
------	------	------

A - SECTION D'INVESTISSEMENT	Total :	2 046 000	4 460 000	2 235 000
-------------------------------------	---------	-----------	-----------	-----------

Elle comprend en dépenses

- études, acquisition de matériel et travaux (cptes 20-21)	2 045 600	4 457 000	2 090 000
- remboursements emprunt			120 000
- amortissement des subventions d'investissement	400	3 000	25 000

Le financement est assuré par :

- les amortissements (cpt 28)	46 000	60 000	125 000
- emprunt		4 400 000	1 000 000
- autofinancement et subvention	2 000 000	0	1 110 000

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Total :	628 000	655 000	1 070 000
--------------------------------------	---------	---------	---------	-----------

Dépenses

- charges à caractère général	303 000	263 000	322 000
- charges de personnel	277 000	310 000	360 000
- Autres dépenses	48 000	82 000	388 000

Recettes

- Produits des spectacles	83 600	90 000	107 000
- Dotations, Fonds de concours, Participations, ICNE	114 400	115 000	158 000
- Participation de la ville	430 000	450 000	805 000

Commentaires

- Le budget investissement inclut principalement la fin des travaux de rénovation du site. Elles seront financées par un emprunt bancaire qui sera souscrit en 2025. Des achats de matériel et d'agencement sont provisionnés.
- La section de fonctionnement augmente légèrement notamment au niveau des charges de personnel avec le renfort d'un contrat à durée déterminée pour l'ouverture du théâtre et au niveau des autres charges avec une provision pour le paiement des intérêts du futur emprunt. Les recettes billetterie sont en progression. La participation de la ville, versée en fonctionnement par le biais d'une subvention d'équilibre par le budget principal, s'élève à 805 000 €, en forte hausse compte tenu de l'annuité de l'emprunt, des charges de personnel et des dotations aux amortissements qui progressent.

CONCLUSION

Ce budget 2026, comme ses prédecesseurs, reste maîtrisé tout en assurant pour sa part le financement de certaines opérations importantes du mandat qui s'achève.

Pour autant, il convient de demeurer particulièrement vigilants pour permettre à la collectivité de disposer encore de marges de manœuvre pour soutenir les futurs projets qui pourront voir le jour sur Montbrison, ainsi que son attractivité et son dynamisme sur le territoire.

Malgré cette volonté, l'incertitude qui pèse sur les finances des collectivités au regard du contexte international et surtout national à l'heure où la France n'a quant à elle toujours pas de budget, nous amènera sans doute à faire des choix raisonnables voire prudents pour pouvoir continuer de répondre aux attentes de nos administrés tout en continuant d'assurer les missions originelles de la ville à l'attention des différents publics.

Cela nécessitera de poursuivre la maîtrise de l'investissement public tout en travaillant en concertation avec les acteurs de la Ville (institutions, associations...) pour préserver nos ressources via une sobriété qui se doit d'être optimale du point de vue de nos ressources énergétiques, naturelles et financières.

Cela permettra à la Ville de Montbrison de continuer à se tenir aux côtés des montbrisonnais, fragiles ou non, sur l'ensemble des aspects de leur quotidien.

Le lexique annoncé page 12 se trouve ci-dessous.

Achats et fournitures

EAU & ASSAINISSEMENT
ELECTRICITE
CHAUFFAGE
CARBURANT
ALIMENTATION
PHARMACIE
AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES
PRODUITS DE TRAITEMENT
PRODUITS D'ENTRETIEN MENAGER
FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT
FOURNITURES DE VOIRIE
VETEMENTS DE TRAVAIL
FOURNITURES INFORMATIQUES
FOURNITURES ADMINISTRATIVES
FOURNITURES SCOLAIRES
AUTRES FOURNITURES

Locations, entretien, charges extérieures
CONTRATS DE PRESTATIONS SERVICES
LOCATIONS IMMOBILIERES
LOCATIONS MOBILIERES
ENTRETIEN TERRAINS
ENTRETIEN DE BATIMENTS
ENTRETIEN DE VOIES ET RESEAUX
ENTRETIEN DE MATERIELS ROULANTS
AUTRES BIENS MOBILIERS
MAINTENANCE
ASSURANCES
ETUDES ET RECHERCHES
DOCUMENTATION GENERALE
ORGANISMES DE FORMATION
AUTRES FRAIS DIVERS

Autres services extérieurs

INDEMNITES AU COMPTABLE
HONORAIRES
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
DIVERS
ANNONCES INSERTIONS
FETES ET CEREMONIES
CATALOGUES ET IMPRIMES
PUBLICATIONS
DIVERS
TRANSPORTS DE BIENS
TRANSPORTS ADMINISTRATIFS
TRANSPORTS COLLECTIFS
VOYAGES ET DEPLACEMENTS
MISSIONS
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS
SERVICES BANCAIRES
CONCOURS DIVERS
FRAIS DE GARDIENNAGE
NETTOYAGE SALLES
SERVICE COMMUNS FRAIS LFA